

Le chômage des femmes en Angleterre

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **19 (1931)**

Heft 353

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

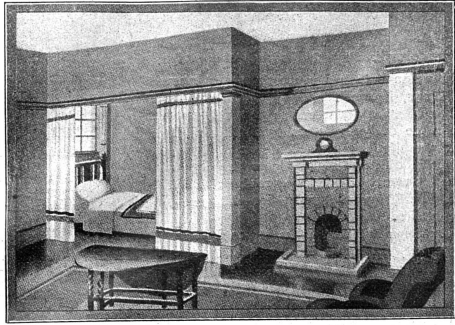
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Photo „Habitation et Construction“
Cliché Mouvement Féministe



Type de logement d'une pièce
pour femmes seules. (Angle-
terre).

De-ci, De-là...

Toujours Miss Switzerland.

Signalons spécialement à nos lecteurs une excellente causerie sur ce sujet, que publie, dans son *Coin de l'Ouvrière*, notre confrère, la *Solidarité*, organe de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (numéro du 11 avril).

Un oiseau rare.

Les îles Canaries viennent à leur tour de mourir au féminisme, et c'est sous la forme aimable de la première femme avocate qu'il a fait son apparition dans cet heureux pays. Heureux, à la vérité car les habitants de Las Palmas, fiers comme Artaban que cette première avocate soit originaire de leur île, se sont cotisés pour lui offrir, en hommage de reconnaissance, sa robe professionnelle.

Rare très rare...

Au pays de l'escargot.

C'est, sauf le respect que lui dois, du Palais Fédéral que je veux parler ici. Car un de nos confrères féministes suisses ne nous présente-t-il pas comme une grande victoire le fait que, pour donner satisfaction à la députation tessinoise aux Chambres, les bureaux de l'Administration fédérale viennent d'engager une sténographe de langue italienne, le concurrent masculin qu'on lui avait opposé s'étant montré lamentablement incapable?

Pourtant, quand M. Motta vient faire un tour à la S. d. N., il doit bien constater que l'on y rencontre un nombre imposant de femmes de toutes nationalités fonctionnant comme sténographes, et que le fait, qui paraît extraordinaire à Berne, est chose courante et naturelle à Genève. Comme dans une foule d'autres villes, d'ailleurs. Heureusement.

Les petits garçons apprennent la cuisine.

C'est l'Amérique, paraît-il, qui tient la tête de ce mouvement nouveau, puisque, dans 42 Etats sur 48 il est donné à plus de 7000 écoliers des cours de cuisine, de buanderie et de tenue de maison. Il existe même une ville, dans l'Etat de l'Oklahoma, où un enseignement ménager d'une année est obligatoire pour les garçons. Et quelques-uns des comtés du Nord de l'Angleterre s'organisent dans le même sens.

Pourquoi pas? Et bravo!

L'étang. Il est toujours en premier plan et différent selon la saison.

« En hiver au lever du soleil, il est rempli de légers rouges où se reflète la vieille ferme. Les pins noirs étendent leurs branches couvertes de givre... les corneilles satisfaites criaillent doucement... les canards patinent sur sa surface gelée... les feuilles de nénuphar sont prises sous la glace. » Plus tard, quand s'éveille le printemps, « un appel de flûte vient de la chénaie, une éclosion pourpre se montre à la cime des arbres; une douce teinte jaunissante luit parmi les chéridomes. L'étang porte trois cercles comme s'il eût, par trois fois, été ensorcelé. Il y avait d'abord le cercle des chênes, des mélèzes, des saules, des ormes et des hêtres, grandioses et puissants, qui le séparait du monde. Puis le cercle des roseaux, frères et clairsemés, qui soupiraient doucement et qui aidés de leurs longues ombres mourantes, suffisaient à retenir les sortilèges. Enfin, le cercle des nénuphars, jetés la comme si Jésus marchant sur les eaux, les eût répandus de ses mains fraîches avant de se tourner vers la multitude en disant: « Voyez les lis! ». Et ce qui achevait de vous émuover, c'était d'apercevoir sous chaque fleur, verte, blanche ou or pâle, son brillant reflet, comme son ange gardien. Ainsi, tout le long de la journée paisible, les nénuphars et leurs anges se contemplaient avec ravissement. »

(A suivre.)

JEANNE VULLIOMENET.

Le Repatriement des Prostituées

Comme on peut le voir au *Carnet de la Quinzaine*, cette question est une de celles qui figurent à l'ordre du jour de la très prochaine réunion du Comité contre la Traite de la Société des Nations. Rien de plus naturel, puisque, petit à petit, et par la force des choses, ce Comité en est venu à s'occuper, non pas seulement de la lutte contre la traite des femmes, mais aussi de tous les problèmes, d'une plus vaste envergure, qui touchent au domaine de la prostitution.

Ce qui est moins heureux alors, c'est la manière dont cette question est posée devant la Commission par un mémoire du Bureau International contre la Traite des Femmes, qui doit servir de base à toute la discussion sur ce point. Dans ce mémoire, en effet, le Bureau International s'écarte singulièrement des grands principes si fortement affirmés jadis par Joséphine Butler, et défend par ses successeurs de la Fédération abolitionniste, c'est-à-dire de ne pas admettre des mesures d'exceptions prises contre les prostituées comme telles, et qui tendraient à faire de ces malheureuses une catégorie d'êtres à part mis hors la loi. Le Bureau International, en effet, voudrait que la Convention internationale qu'il propose d'élaborer contienne une clause par laquelle les gouvernements pourraient interdire l'entrée de leur pays aux prostituées; que celles, d'entre elles, qui ont contrevenu aux lois ou aux règlements municipaux sur la prostitution soient rapatriées obligatoirement, et que celles qui, ayant été ainsi rapatriées de force, viendraient dans ce pays soient l'objet de sanctions. Il n'est pas besoin de beaucoup réfléchir pour se rendre compte combien arbitraires et par conséquent dangereuses sont ces mesures, et cela à plusieurs points de vue. En ce qui concerne la première en effet (interdiction d'entrée), elle est inutile d'une part, puisque tous les gouvernements du monde ont en main le pouvoir d'interdire l'entrée de leur territoire aux étrangers indésirables, et qu'il n'y a donc aucune raison de prendre des dispositions spéciales contre les prostituées, l'application stricte de celles-ci risquant d'autre part d'entraîner (il faut toujours songer aux fonctionnaires qui veulent faire du zèle) des mesures vexatoires pour toutes les femmes qui voyagent, les obligeant par exemple à prendre

un passeport spécial, ou à se soumettre à des enquêtes indiscrettes et désagréables. Il en est de même de la mesure proposant des sanctions contre des prostituées rapatriées qui reviennent dans le pays d'où on les a expulsées, puisque la aussi chaque gouvernement est armé de dispositions de droit commun contre les étrangers indésirables qui rentrent après expulsion, et point n'est besoin d'une Convention spéciale s'appliquant uniquement aux prostituées comme telles.

Mais ce qui nous paraît plus fâcheux encore, soit comme inspiration de principe, soit comme résultats pratiques, c'est la proposition de rapatrier obligatoirement les prostituées ayant commis des infractions aux lois ou règlements sur la prostitution, car c'est instituer en plein le régime de l'arbitraire, c'est ouvrir la porte à tous les abus, c'est donner un pouvoir inquiétant à la police des mœurs, c'est en un mot conduire tout droit à la réglementation de la prostitution. Comme le dit fort bien une brochure éditée par l'Association anglaise d'Hygiène sociale et morale, « dans les pays réglementaristes, le délit ne consiste pas à être prostituée, il consiste dans le fait d'être une prostituée non inscrite: or être une prostituée non inscrite, c'est violer les règlements municipaux sur la prostitution ». On voit le cercle vicieux. Et enfin, on ne peut que s'élever avec force contre la raison par laquelle le Bureau International contre la Traite motive ses propositions: soit que « l'importance de réaliser et de conserver un haut degré de moralité l'emporte sur toutes les objections que l'on pourrait formuler contre des mesures répressives touchant une classe quelconque de la population, ou des personnes de l'un ou de l'autre sexe ». Comme si des mesures exceptionnelles et arbitraires, donc injustes, pouvaient constituer des bases de haute moralité! et comme si le système facile de se débarrasser de malheureuses en les mettant tout simplement de l'autre côté de la frontière pouvait être considéré comme la meilleure méthode de relèvement!...

Aussi des protestations très vives n'ont-elles pas manqué de s'élever contre ces propositions dans les milieux abolitionnistes et féministes, tant nationaux qu'internationaux, protestations dont le Comité de la S. d. N. va avoir à s'occuper dès la semaine prochaine. On peut espérer qu'étant donné l'esprit large et progressiste qu'il a manifesté de plus en plus au cours de ces dernières années, il ne donnera pas suite aux propositions du Bureau contre la Traite, et nous ne manquerons pas, cela va de soi, de tenir nos lecteurs au courant de ses décisions.

E. G.

Les Femmes ne voteront pas encore au Japon

Le projet de loi dont nous avons récemment entretenu nos lecteurs, et qui reconnaissait le droit de vote aux femmes japonaises âgées de plus de 25 ans, vient, après avoir été accepté par la Chambre des représentants, d'être repoussé à une forte majorité par la Chambre des Pairs. Comme toujours, c'est de la Chambre Haute que vient l'opposition aux idées nouvelles.

LES EXPOSITIONS

Dans ses portraits, fleurs et paysages, exposés au Musée Rath (Genève), M^{lle} E. Kaufmann montre un talent original où s'affirme surtout la vigueur, quand celle-ci ne tourne pas à la brutalité. Parmi les meilleurs numéros de cette exposition à notre avis, un paysage avec des verdure qui trouvent des toits rouges; mieux encore, une vue de montagnes aux durs parois de rochers taillés à la hache, qui convient particulièrement au caractère du peintre.

Certains portraits d'hommes sont bien étudiés. Là aussi, c'est la solidité qui domine, mais elle semble parfois un parti pris, et n'est pas toujours tempérée par l'harmonie des couleurs.

PENNELLO.

Notre Bibliothèque

J.-L. AUBRUN: Visions d'Italie, poèmes. Editions Pythagore. 152, avenue de Wagram, Paris.

Une plaquette d'environ cinquante pages: Florence, Rome, les Iles Borromées, Venise, Pompéi et la Sicile. — visions claires, visions ardentes.

Il y a à la des évocations heureuses d'art, de nature, d'histoire: des images qui portent. La langue est inégale: qu'il est difficile de chanter l'Italie en évitant toute banalité! Et pourtant, certains de ces poèmes vibrants laissent une impression forte, et de l'ensemble se dégage un parfum qui nous poursuit comme le souvenir intensément vivant de ce beau pays où a révé le poète.

M.-L. P.

RAYMOND PELLOUTIER: *La voix d'un jeune*. Editions Eugène Figuière, rue Campagne-Première, 17. Paris. Prix: 12 fr. français.

Ces souvenirs et impressions d'un « bleu » de la classe 1917 sont bien écrits, sans recherches inutiles, sans exaltation, et, quoique venant après tant d'autres écrits du même genre, ne les répètent pas. Jeune, tout jeune intellectuel, pris dans la tourmente, roulé de douleurs en privations jusqu'à l'empirisme en Allemagne, Raymond Pelloutier paraît n'avoir jamais cessé un instant de se demander anxieusement comment il se pouvait qu'une telle tragédie ensanglantât le monde.

Ses notes prises au jour le jour, réunies en volume aussitôt que le lui a permis le délabrement de sa santé, donnent des raccourcis saisissants des plus atroces combats, des tableaux de la vie sous terre, des portraits de camarades écrits d'un style direct et ardent par cet enfant de vingt-trois ans, qui conclut par un cri d'espoir en la réconciliation des peuples et aussi de réprobation contre la guerre.

J. V.

Le Bureau international contre l'alcoolisme (Lausanne, avenue du Grammont, 7) publie un intéressant rapport sur l'année 1930, mentionnant entre autres l'activité de ses services de renseignement et de presse, la publication de sa Revue internationale contre l'alcoolisme, sa collaboration aux travaux du B. I. T. et d'autres importantes organisations, et toute la peine prise pour garder le contact avec le mouvement antialcoolique mondial par des congrès, tournées de conférence, etc.

J. V.

Le Chômage des Femmes en Angleterre

N. D. L. R. — L'angoissant problème qui pèse depuis des mois sur le monde entier ne pouvait manquer de préoccuper les femmes de tous les pays, et partout en effet on les a vues se mettre à la breche. Les Anglaises, tout spécialement atteintes, et toujours prêtes à participer à la vie publique de leur pays se sont montrées particulièrement actives, comme le prouve l'article ci-après que nous empruntons à notre confrère La Française.

Une importante Conférence organisée par le *Women's Freedom League*, s'est tenue à Londres, il y a quelque temps, au sujet du chômage féminin. Soixante déléguées représentant 27 sociétés prirent part à la Conférence.

La Conférence avait préparé une liste des vœux qui devaient préciser la pensée des femmes en ce qui concerne le problème du chômage et de constituer en même temps le programme des séances de travail.

Le premier et le dernier vœux exprimèrent tout naturellement les sentiments de solidarité féminine de toutes ces associations pour la souffrance des chômeuses (actuellement au nombre de 558.000 contre 250.000 l'an dernier). La Conférence protesta avec énergie contre l'idée que le problème du chômage pouvait être résolu en excluant les femmes du marché du travail; elle exprima son indignation pour la légèreté avec laquelle M. J.-H. Thomas quand il était ministre de la Couronne et spécialement chargé du problème du chômage, traita du chômage des femmes. Les congressistes protestèrent notamment contre sa déclaration publique qui spécifiait que la plupart des femmes ne travaillaient que pour gagner leur argent de poche et que des milliers de femmes enviaient l'industrie au détriment des hommes, affirmations qui prouvaient surtout l'incapacité du ministre à comprendre qu'il était aussi sérieux pour une femme que pour un homme d'être sans travail et qu'il n'avait réussi qu'à encourager le gouvernement et l'opinion publique à ne considérer le chômage des femmes que dans un esprit d'indifférence et d'insensibilité.

Mais la Conférence des femmes n'eut pas seulement lieu pour protester; son but était surtout proposer des remèdes. Elle demanda:

1. que le plan d'instruction (*training*) pour les chômeuses, qui fonctionnent depuis juin 1926, sous la direction du Ministre du Travail, n'envisage pas seulement les professions de domestiques, mais soit étendu à diverses carrières en tenant compte des capacités de chaque femme, y compris: infirmières, sages-femmes, travail agricole, élevage des volailles, etc.

2. Qu'une étude très approfondie soit faite sur l'emploi des femmes dans l'agriculture. Que les mêmes facilités soient accordées aux femmes qu'aux hommes, soit pour acquérir des terres, soit pour travailler comme métayers, soit pour entreprendre le travail agricole (crédits, terres, enseignement, maisons, etc.).

3. Que les Dominions donnent également aux femmes comme aux hommes qui désirent s'expatrier des facilités pour s'installer au delà des mers: préparation, transports, installations, possibilité d'acquérir des terres et de faire du travail agricole, horticulture, élevage, etc.

4. La Conférence estima qu'il y aurait lieu aussi de réviser les conditions des diverses branches du *nursing* pour permettre d'y introduire des chômeuses, et en ce qui concerne la question des domestiques, elle émit le vœu de voir les autorités locales et le gouvernement s'occuper de leur préparation et de leur placement.

5. Elargissant encore le problème du chômage, la Conférence demanda l'application immédiate du projet national concernant l'aide à la maternité en insistant pour que toute l'administration en soit remise entre les mains des femmes. Elle demanda également que les maternités locales s'adjoignent un service de préparation pour les aides ménagères.

6. Enfin, considérant que l'élévation des tarifs douaniers est une des principales causes de chômage dans les industries d'exportation, la Conférence estima que le moment était venu pour l'Angleterre de prendre la tête d'un mouvement international de libre échange.

1 Nous croyons intéressant de donner la liste de ces associations pour montrer l'entente des organisations professionnelles et des associations féminines en vue de remédier à la crise du chômage féminin.

Ligue pour la liberté des actrices; Association des maîtresses assistantes des écoles secondaires; *British Common Wealth League*; Association conservatrice et unioniste; Association des femmes électriciennes; Association des directrices de pensions; Union des femmes professeurs; Comité du Conseil féminin du Labour Party; Société de Londres et d'Angleterre pour le service des femmes; Comité de Londres de l'Association des maîtresses d'écoles; Conseil national des femmes; Ligue du service ménager, Union nationale des sociétés pour l'égalité civique; Union nationale des institutrices; *Open Door*; Armée du Salut; *Six Points Group*; Alliance politique et sociale Sainte-Jeanne; Guild Coopérative des femmes de Tottenham; Guild Coopérative des femmes de Westminster; Société des femmes ingénieurs; Ligue pour la liberté des femmes de l'Empire; Fédération nationale des femmes libérales; Union chrétienne de jeunes filles.

Deux jours plus tard, une grande conférence eut lieu le soir, sous la présidence de Mrs. Pethick Lawrence, qui rappela qu'en 1905, dans une situation analogue à celle d'aujourd'hui, on avait voulu mettre hors marché du travail les femmes mariées. Annie Kenney vint alors à Londres et commença à lutter pour l'émancipation politique des femmes; elle rappela, non sans ironie, que selon les circonstances et les besoins on réclamait ou on rejetait le travail des femmes. Pendant la guerre, n'avait-on pas vanté les mères de famille qui travaillaient, leur endurance... Mais, la guerre finie, on les fit partir des places bien payées.

Mrs. Wintringham, ancien membre du Parlement félicita la Conférence pour la sagesse de ses résolutions et regretta qu'après dix ans de travail commun, on en soit encore à considérer le chômage comme une affaire uniquement masculine. Comme femme de la campagne, elle est persuadée que dans les travaux agricoles on pourrait employer bien des femmes et que les femmes pourraient en partie résoudre les difficultés agricoles. Elle cita le Danemark qui, en cinquante années, avait transformé son agriculture et qui, maintenant, exporte au lieu d'importer.

Lady Astor, membre du Parlement, insista sur l'importance du travail des femmes dans la vie industrielle du pays, notamment dans les textiles, le tabac et les vêtements, où elles sont plus nombreuses que les hommes. Dans le blanchissage, par exemple, 90 % des travailleurs sont des femmes. Actuellement un grand nombre de femmes employées aux textiles ne pourront plus y retourner; il faut donc leur ouvrir de nouveaux débouchés. Si le gouvernement ne peut s'en occuper, qu'il soutienne les associations bien placées pour prendre la chose en mains. Lady Astor encouragea les femmes à lutter pour faire reconnaître leur droit au travail, sans perdre de vue que leur participation économique était nécessaire. Et elle termina son discours en rappelant les grands succès féminins de l'année: aviation, golf, tir, traversée de la Manche, une jeune fille de 17 ans gagnant le prix du labourage, une autre obtenant un excellent rang dans un examen pour le service civil, etc.

Le Dr. Ivy Pinchbeck chercha les causes du chômage et indiqua que les différents gouvernements qui se sont succédés n'ont fait aucune étude scientifique de ces causes, ce qui aurait été pourtant la meilleure manière de les prévenir. Elle donne les statistiques de 1929:

1,22 % de femmes ont chômé pendant 12 mois;
20 % de femmes ont chômé pendant 6 mois;
30 % de femmes ont chômé pendant 3 mois;
50 % de femmes ont chômé moins de 5 mois.

Elle indiqua qu'une meilleure organisation de chaque métier aurait pu souvent empêcher le chômage; et que dans les travaux d'employées, le chômage frappe surtout les femmes au-dessous de 20 ans, parce qu'elles sont insuffisamment préparées, et au-dessus de 35 ans, car, à ce moment, si elles perdent leur travail, elles peuvent difficilement en retrouver un autre. Ce qu'il faut donc, c'est à la fois préparer les femmes et les diriger vers d'autres travaux.

Miss Anna Munro félicita la Conférence de ses travaux qui prouvent à quel point les femmes sont expertes à traiter ces questions, et elle manifesta la certitude que cette Conférence pourra aider utilement à résoudre les difficultés actuelles. Elle demanda aux femmes d'écrire aux ministres du Travail et de l'Agriculture, aussi bien qu'aux autorités locales, en insistant surtout sur la nécessité d'un plan qui permette aux femmes de trouver du travail.

Congrès et Conférences

I. R. I.

(Amsterdam, août 1931)

L'Association Internationale pour les Relations Industrielles (*International Industrial Relation Associations*), dont le titre se raccourcit par des initiales cabalistiques, nous annonce pour le 23 août 1931 un Congrès à Amsterdam, dont le programme sera consacré à l'important sujet de l'Organisation méthodique de l'activité économique. Il est indispensable, en effet, dans la période de désarroi économique que nous traversons, que des bonnes volontés compétentes se groupent pour étudier ces problèmes de premier ordre et les noms des orateurs déjà inscrits tels que MM. Edw. Filene (Boston), Albert Thomas (Genève), Max Lazard (Paris) Jos Chamberlain (Université de Columbia, New-York), etc. provient à quel point ce Congrès promet des débats de tout premier intérêt. S'adresser pour tous renseignements au siège de l'I. R. I., Javastraat, 66, La Haye.

(Du point de vue féministe, il est intéressant de noter la participation féminine aux travaux de cette Association: deux femmes (une Hollandaise et une Américaine) sont vice-présidentes, une autre secrétaire, et deux encore, dont Dr. Frida Wunderlich (Allemagne) bien connue dans nos milieux féministes, membres du Comité Exécutif. (Rééd.)

Conférence Internationale pour l'Enfance africaine

(Genève, 22-25 juin 1931)

Le mouvement international de la protection de l'enfance ne s'est guère jusqu'ici préoccupé de l'enfance africaine, dont le sort mérite pourtant le plus grand intérêt. En effet, le contact avec les Européens et leurs modes de vie et de travail, l'introduction de notre civilisation sont pour les populations africaines la cause de maux individuels et collectifs, et d'une désorganisation sociale familiale dont elles souffrent profondément. Il y a donc là un état de choses auquel il faut remédier dans l'intérêt de tous: aussi, depuis plusieurs années les dirigeants de l'Union Internationale de Secours aux Enfants, et particulièrement sa fondatrice, Eglantyne Jebb, se sont-ils préoccupés de cette situation et de l'obligation morale d'étendre l'activité de l'Union à cette catégorie d'enfants. La Conférence de juin prochain marquera la réalisation de ces préoccupations.

Avec une compréhension que l'on ne peut assez louer de la nécessité de ne pas charger trop le programme d'une Conférence si l'on veut qu'elle fasse œuvre utile, les organisateurs ont limité le champ de celle-ci aux quatre questions suivantes:

1. La mortalité et la mortalité infantile au point de vue pathologique (facteurs physiologiques de la mortalité infantile; prophylaxie et moyens de lutte).

2. La mortalité et la mortalité infantile au point de vue économique et social (influence des coutumes et de l'organisation sociale et économique sur la mortalité infantile avant et après la naissance, mesure de préservation, protection du premier âge).

3. L'éducation dans la mesure où elle prépare les enfants à la vie.

a) éducation générale,
b) éducation professionnelle,
c) préparation à la vie économique et domestique dans le milieu coutumier.

4. Les conditions générales du travail des enfants et des adolescents et la protection des enfants au travail.

Un comité d'honneur et un Comité d'organisation dans lesquels sont représentés les milieux les plus divers: Ministères des colonies, Missions protestantes Missions catholiques, Croix-Rouges, Eglises, B. I. T., etc., président aux destinées de cette Conférence, sur laquelle l'Union Internationale de Secours aux Enfants, 31, quai du Mont-Blanc, Genève, donne dès maintenant tous les renseignements désirables.

Association Internationale de l'Habitat

(Berlin 1er-5 juin 1931)

Cette Association, à l'organe officiel de laquelle sont empruntés les détails publiés plus haut sur les différents types de demeures pour familles ou pour femmes seules, tiendra à Berlin en juin un Congrès comportant également un voyage d'études, et dont le programme paraît fort intéressant: importance sociale actuelle et future du problème économique de l'habitation; les petits logements à prix abordables pour locataires à ressources minimes; l'inspection du logement (contrôle et entretien), etc. Des visites sont prévues aux logements construits à Berlin depuis la guerre pour parer à la crise; puis dans différentes villes, telles que Breslau, Prague, Dresde, Leipzig, Halle, etc., qui ont toutes des créations intéressantes à faire voir en matière de logements modernes. Parmi les noms des membres du Comité du Congrès, nous relevons ceux de Dr. Elisabeth Luders, de Dr. Alice Salomon, la première devant présenter le rapport général sur la question de l'inspection du logement.

(Le siège de l'A. I. H. est à Francfort s-M. Hansaallee, 27).

Ecole d'été de l'Open Door

L'Open Door International, dont nous avons eu souvent l'occasion de mentionner les démarches en matière de législation sur le travail féminin, nous prie d'annoncer son Cours de Vacances (Ecole d'été), qui aura lieu du 24 au 29 août de cette année à Sigtuna (Suède). Pays ravissant et remarquablement intéressant, à voir le programme illustré que nous avons sous les yeux de ce Cours de Vacances, auquel seront traités et discutés les sujets suivants: *Jusqu'à quel point ses fonctions physiologiques affectent-elles la femme en tant que travailleuse; la femme productrice à travers les âges; la philosophie du féminisme; la position des femmes dans les syndicats; le contrôle légal du mari ou d'un parent sur le droit d'une femme au travail, ou sur son salaire; travaux dangereux; travail de nuit; les femmes et l'agriculture; le portage des poids lourds, etc.* Les principales conférencières seront Mmes E. Abbott (Grande-Bretagne), Louise de Craene (Belgique), Olga Essig (Allemagne), Ada Nilsson (Suède), Marcelle Renson (Belgique) Lily van der Schalk (Hollande), Winifred Le Sueur (Grande-Bretagne), Anna Westergaard (Danemark). On peut demander dès maintenant renseignements et programmes au Siège social de l'O. D. I., 3, Idlesleigh House, Caxton Street, Londres, S.W. 1, ou à son Bureau de Genève, 67, avenue Wendt, Servette.

A travers les Sociétés

Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale.

Malgré sa date très rapprochée des vacances de Pâques, l'Assemblée de printemps du Cartel genevois H.S.M. a réuni le 10 avril un bon nombre de délégués de ses 40 Sociétés affiliées, deux nouvelles sociétés (l'Asile de la Pommière et l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes) étant venues accroître le total respectable des adhésions à cette grande Fédération d'hygiène sociale et morale.

Deux communications intéressantes figuraient à l'ordre du jour: la première par M. Laravoire sur les «Petites Familles», cette excellente institution de placement pour enfants devant être soustraits à leur milieu familial, et qui remplace si avantageusement l'orphelinat ou l'asile, comme le prouvant toutes les expériences faites en ce domaine en France, en Belgique, et dans certains cantons suisses, Genève ne connaissant pas encore ces «Petites Familles» méthodiquement organisées, le Cartel étudie la possibilité de leur création, qui répondrait certainement à un besoin. Les délégués ont entendu ensuite M. H. Dubois, directeur de l'Office social, qui a apporté d'intéressantes précisions sur l'effort actuellement accompli à Genève en faveur du logement bon marché pour familles nombreuses ceci en application de la loi votée le 12 mai 1929: près de 700 logements vont pouvoir être mis, selon des dispositions exactement stipulées par le règlement du Conseil d'Etat, à la disposition des très petites bourses, et ceci naturellement dans les meilleures conditions d'hygiène et de salubrité. Que tout ne soit pas encore parfait, comme l'ont relevé certains délégués, que le nombre de pièces imposé proportionnellement au nombre des membres de la famille soit une charge pour la ménagère, que ces logements neufs soient dans certains cas des boîtes sonores, que le fait de leur situation hors de ville constitue une complication pour leurs habitants, cela est certain, et des améliorations pourront être apportées encore à ce système; mais il n'en reste pas moins que Genève vient de réaliser une expérience intéressante en matière de politique du logement.

La séance avait débuté par un rapport très nourri présenté par Mlle Gourd, présidente du Cartel, sur l'activité du Bureau directeur durant ces mois d'hiver, activité qui a porté aussi bien sur des questions de moralité publique (lutte contre les stupéfiants, nudisme, bains de soleil, concours de beauté: rappelons ici la campagne au sujet de la fameuse Miss Switzerland!) que de politique du logement justement (Cités-jardins, inspection des logements) ou d'ordre social (régime pénitentiaire, conditions du travail, etc.). Le Bureau s'est intéressé également à la réforme de la censure des cinémas, en étudiant de très près la situation à Genève, où il n'existe pratiquement pas de censure, et les améliorations qui pourraient être apportées à ce régime en coordonnant les efforts qui se font à travers la Suisse; et a renouvelé des démarches précédemment faites au sujet de l'enseignement sexuel dans les établissements d'instruction secondaire de jeunes gens, comme au sujet de l'interrogatoire par des femmes de fillettes impliquées dans les affaires de mœurs, et a décidé de mettre à l'étude la création d'une consultation prénuptiale, comme il en fonctionne à Lausanne sous les auspices du Cartel romand H. S. M. Sans donc remplacer ou doubler l'activité d'aucune de ses Sociétés affiliées, il voit devant lui un champ de travail très vaste et fécond, où lui permettent d'agir d'une part sa neutralité absolue en matière politique et confessionnelle, et d'autre part le fait que, représentant vu le nombre de ses membres, une partie importante de l'opinion publique, il peut exercer une influence appréciable en faveur de toutes les questions qui figurent à son programme. M. F.

Union des Femmes de Genève.

Après les quelques jours d'arrêt des vacances de Pâques nos activités diverses viennent de reprendre un nouvel élan:

Le bureau de placement (ouvert le lundi et le jeudi, de 10 heures à midi) place les personnes cherchant un travail de quelques heures par jour: secrétaires, lectrices, dames de compagnie, femmes de ménage, etc. Le bureau d'adresses accomplit chaque matin divers travaux à la main et à la machine: circulaires, convocations, traductions, copies, etc. Le Secrétariat des Intérêts féminins, le lundi et le samedi de 17 à 18 h. et le jeudi de 10 h. à midi, donne, comme son nom l'indique, des renseignements sur la vie féminine et le développement de la femme. Le cours de accommodages pour chômeuses réunit le mardi de 15 à 17 h. des personnes désireuses d'apprendre à coudre; enfin la Société de couture, l'Ouvroir et le Comité des Vacances pour mères de famille sont en pleine activité. De son côté, le Comité prépare avec entrain la «Journée de la Femme» du 10 mai.

R. B.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 18 avril:

GENÈVE: Soroptimist-Club, Hôtel de Genève, rue du Mont-Blanc, 20 h.: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités. (Grâce à la générosité de Mme Ehinger propriétaire de l'hôtel et membre du Club, la moitié du prix du repas sera versée à la caisse des voyages.) Concert organisé par Mlle Collet, membre du Club, directrice-gérante de la maison d'instruments de musique Ch. Berguer.

Mardi 21 avril:

GENÈVE: Secrétariat de la S. d. N., 11 heures: Ouverture de la X^e session du Comité de la traite des femmes et des enfants. À l'ordre du jour: rapports divers; suppression de la limite d'âge dans la Convention de 1921 contre la traite; sanctions contre les personnes vivant des gains immoraux des femmes; police féminine; étude des lois et règlements propres à protéger l'ordre et la santé publiques contre les dangers de la prostitution; collection des jeunes femmes artistes; rapatriement des prostituées étrangères; assistance aux femmes sortant de prison; publications obscènes; etc., etc. Séances généralement publiques.

Lundi 27 avril:

GENÈVE: Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 20 h. 30: *Comment une crise économique s'enracine dans les faits de chaque jour*, causerie avec projections lumineuses, par Mme L. Feyler (London School of Economics and Political Science). Entrée libre.

Jeudi 30 avril:

LA CHAUX-DE-FONDS: Amphithéâtre du collège primaire, 14 h. précises: Assemblée générale de printemps du Cartel romand H.S.M. Ordre du jour: 1. Comptes; 2. Enquêtes sur l'alimentation populaire; Dr. Arthur; 3. Création d'une Commission d'études des questions alimentaires; 4. Le Dispensaire de consultation prénuptiale de Lausanne; 5. Cocktail: Dr. H. Revilliod; 6. Oeuvres d'hygiène sociale et morale à la Chaux-de-Fonds; 7. Divers; 8. Inauguration de l'exposition itinérante d'alimentation rationnelle à la Chaux-de-Fonds. Invitation pressante aux délégués des groupes du canton de Neuchâtel et du Jura bernois.

Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

en vente à l'Administration du Mouvement Féministe, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève. Il ne sera tenu compte que des commandes envoyées directement à cette adresse, et dont le montant, frais de port inclus, aura été versé au compte de chèques postaux du Mouvement, No 1. 943.

Prière, en calculant les frais de port, de tenir compte du poids des imprimés à expédier.

La question du suffrage féminin en Suisse. 1 brochure de documentation comprenant des articles de Mmes et Mlles Anneler, J. Merz, A. Hänni, Agnès Debrüt-Vogel, A. Gillibert-Randin, Marie Schiltowsky, Elisa Strub, G. Gerhard, Dora Staundinger et Emilie Gourd. L'ex.: 1 fr.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 60 cent. l'ex.

Le vote des femmes: quelques renseignements et quelques réflexions. 1 courte brochure illustrée de propagande: 15 ct.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 12 cent. l'ex.

A. LEUCH-REINECK: *Le féminisme en Suisse* (édition française d'une des monographies de la Saffa). 1 vol.: 3 fr.

Dr. Marg. BERNHARD: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre pays du monde*. 1 brochure: 1 fr.; pour toute commande de douze exemplaires et plus: 50 ct. l'ex.

EMILIE GOURD, J. VULLIUMENET et L. DE ALBERTI: *Le Suffrage des femmes en pratique* (dernière édition 1926): 25 ct.; pour toute commande dépassant 10 ex.: 20 ct. l'ex.

REINE DEUTSCH: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes (1904-1929)*; 1 brochure illustrée: 50 ct.; pour une commande de plus de 12 ex.: 20 ct. l'ex.

Rapport du Congrès de Berlin (1929), 1 fort volume de 475 pages, texte français, allemand et anglais: 5 fr.

Jus Suffragii (Nouvelles suffragistes internationales), organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, texte anglais et français, illustré. Le No: 60 cent. Abonnement: 7 fr. 50.

MARG. EVARD: *La femme suisse éduquée dans la famille, l'école et la société*. (Monographie de la Saffa). Prix: 1 fr.

ELISABETH ZELLWEGER: *Histoire et développement de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*, 1 brochure: 90 cent.

L'Europe suffragiste, carte postale illustrée: 1 cent. 1 fr.

Carrières féminines, 1 brochure, éditée par l'Office suisse des professions féminines, avec couverture illustrée: 50 cent.

Monographies de carrières féminines, éditées par l'Office suisse des professions féminines (la femme avicultrice, la modiste, la coiffeuse, la tailleur pour petits garçons, la gilette, la corsetière, l'infirmière pour aînés, la Froebéenne, la maîtresse d'école ménagère, l'enseignement des branches commerciales, l'auxiliaire des services postaux, la courtépoinrière, la céramiste, la maîtresse professionnelle, la gouvernante de maison, la garde-malades, la coiffeuse de paraplurals, la laborantine, la droguiste, la gymnaste médicale): 30 cent. la monographie.